

BPJEPS

Spécialité

Educateur sportif

Mention

Activité Physique
pour Tous

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est une formation de niveau IV de la filière Jeunesse et Sports

L'éducateur sportif encadre des activités physiques et sportives, auprès de tout type de public.

Il peut également encadrer des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Son activité professionnelle s'exerce dans des structures publiques ou privées (collectivités locales, associations sportives, structures de vacances, bases de loisirs, secteur scolaire...)



Depuis 2008, l'ENEP a formé près de 700 animateurs professionnels (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS)

Très fort taux d'insertion sur le marché du travail 6 mois après la formation



FORMATION en ALTERNANCE à PANAZOL

(agglomération de Limoges)

Prochaine session :

du 27 septembre 2021
au 16 Décembre 2022

enep

Ecole Nationale d'Education Populaire

N° de déclaration d'activité :
74.87.01077.87

Formation BPJEPS
sous réserve d'habilitation DRDJSCS

Information / Inscription

ENEP 51 Rue de la Filature 87350 PANAZOL

05.55.06.06.20 - contact@enep.fr

Retrouvez toutes nos formations sur **enep.fr**

ENEP organisme de formation professionnelle de l'association CAC PANAZOL

Les partenaires
du CAC PANAZOL



PEDAGOGIE : l'Enep pratique une pédagogie de la réussite en favorisant la confiance en soi et la curiosité intellectuelle. Le savoir enseigné n'est pas toujours descendant : l'Enep encourage le partage des connaissances et des expériences au sein du groupe des stagiaires BPJEPS. Des visites sont prévues dans le cursus pour enrichir et dynamiser les contenus pédagogiques.

FINANCEMENT : différents modes de financement sont éventuellement possibles. L'Enep vous accompagne pour le montage des dossiers et vous conseille pour la recherche de financement.

EXIGENCES PREALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » sont les suivantes :

- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS ou PSE 1 (en cours de validité) ou PSE 2 (en cours de validité) ou AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2 (en cours de validité) ou SST (en cours de validité)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Etre capable de réussir les deux tests suivants :
test n°1 : test navette « Luc Léger »
test n°2 : test d'habileté motrice
- Age minimum requis : 18 ans

COÛT DE LA FORMATION

6000 € (9,74€/h) - 5000 € tarif demandeurs d'emploi et financement personnel

Les coûts de formation prennent en compte : l'ensemble des coûts pédagogiques de la formation, l'organisation de la totalité des épreuves conduisant à l'obtention du diplôme. Frais d'inscription : 35 € (à joindre au dossier de candidature - non remboursable).

MODALITÉS

Formation en alternance : **616 h de formation théorique** au centre de formation, 1 ou 2 regroupement(s) mensuel(s) - **420 h minimum de formation pratique**, suivie par un tuteur issu du terrain professionnel.

ACCÈS À LA FORMATION

- **Tests sportifs** (voir exigences préalables) : dates et renseignements auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine
- **Sélections : échanges avec l'équipe de formation** sur la cohérence de votre parcours, votre projet professionnel et la formation visée.

Nous consulter pour les dates de sélection

LES FORMATIONS DE L'ENEP à retrouver sur **ENEP.FR**

CPJEPS mention animateur d'activité et de vie quotidienne

BRJEPS animateur mention animation sociale - mention loisirs tous publics

DEJEPS animation sociale ou développement de projets, territoires et réseaux

DESJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention « direction de structure et de projet »

BAFA formation générale - approfondissement - qualification surveillant de baignade



*S'instruire pour comprendre,
comprendre pour agir*

L'Enep est l'organisme de formation de l'association Centre d'Animation Communale de Panazol (agglomération de Limoges - 87), Centre Social agréé d'Education Populaire et "Tiers de confiance" par l'URSSAF. Créé en 2008, l'Enep développe des formations dans le domaine de l'animation professionnelle en Nouvelle-Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes.

L'Enep a formé près de 700 animateurs professionnels et plus de 1000 animateurs BAFA. Elle accueille actuellement 80 stagiaires sur les cursus qualifiants BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS.

Consultez notre projet pédagogique sur enep.fr

Président du CAC-ENEP : Yves Gontier
Directeur Général du CAC-ENEP : Hubert Hurard

CONTENU DE LA FORMATION

LE BPJEPS comprend
4 Unités Capitalisables (UC)

- **UC1** -
Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC2** -
Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC3** -
concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous »
- **UC 4** -
Mobiliser les techniques de la mention «activités physiques pour tous» pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

 facebook.com/enep.formation